



**Cadres supérieurs de l'Etat
Du 1er au 8 décembre 2022**

**Votez pour les candidates et les candidats
présentés par la CFDT à la CAP des A+
du pôle ministériel MTE-CT-MTE-Mer**

Depuis de nombreuses années, vous, administratrices et administrateurs de l'Etat, expertes et experts de haut niveau, ingénieures et ingénieurs, architectes, membres des corps et des services d'inspection et de contrôle, vous avez su apprécier l'action de la CFDT, qui, en confortant en 2018 sa position dans la fonction publique, est devenue la **première organisation syndicale** de France tous secteurs confondus.

La réforme en cours de la "haute fonction publique"

Ces élections professionnelles 2022 interviennent dans une période de profonde réforme de la haute fonction publique, sans que vous, cadres supérieurs d'Etat, ayez été réellement associés, alors que vous êtes les **premiers concernés** dans l'animation et la gestion de l'action publique. Pourtant, dès le printemps 2021, la CFDT alertait sur l'impérieuse **nécessité d'une réforme** de la haute fonction publique dans le dialogue social avec les organisations représentatives. Notamment pour mettre fin au **corporatisme** qui sévissait dans certaines des anciennes CAP de corps à l'origine d'entraves graves dans l'égalité des droits des agents et dans les possibilités d'ascension sociale républicaine au sein de la haute fonction publique. Le passage à des CAP inter corps aurait pu constituer une avancée majeure... mais les grands principes démocratiques et républicains énoncés dans l'ordonnance du 9 octobre 1945 sont aujourd'hui oubliés. Cette réforme intervient simultanément à un **déshabillage complet** du rôle de ces nouvelles commissions qui n'interviendront plus sur les sujets essentiels des mobilités et des parcours de carrière : ainsi, la "CAP des A+" n'aura, comme toutes les autres, qu'une compétence limitée à l'examen des recours ou poursuites disciplinaires **individuelles**. La CFDT dénonce cette perte importante de **transparence et d'égalité des chances** pour les agents de la haute fonction publique et le **risque d'arbitraire** qu'elle représente : *soyez "lisse" si vous voulez faire carrière !*

Cette nouvelle CAP pourra cependant, à la **demande des agents**, examiner les refus de demandes de télétravail, de temps partiel, de certains congés, de formation, de CPF, de demande de disponibilité, etc.

La dégradation des fonctions d'encadrement et d'expertise au sein de la haute fonction publique

Alors que les transitions écologique, énergétique et sociale apparaissent désormais comme une nécessité et une urgence absolues pour nos ministères (le cataclysmique été 2022 a achevé d'en convaincre la grande majorité de nos concitoyens), cette réforme aurait pu être l'occasion d'apporter des améliorations en matière de mobilisation et de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences pour relever ces défis ...mais notre administration s'est contentée de parer au plus pressé durant la crise sanitaire au lieu de s'appuyer sur ce qui restent les atouts de la haute fonction publique : l'**engagement** et souvent l'enthousiasme, les **compétences de haut niveau** de ses cadres dirigeants et experts.

Au lieu de cela, vous vivez un **quotidien sans cesse dégradé**, vous vivez en direct les "*urgent à TTU*" avec des notes ou des dossiers à rendre pour la veille, l'incapacité à valoriser les compétences de vos équipes ("*ce n'est pas grave on externalise !*"), la priorité donnée à des contingences souvent futiles, etc. Votre situation vous expose de plus en plus à la pression hiérarchique, à l'urgence parfois stupide, alors même que vos marges de manœuvre, en termes de maintien des effectifs et des compétences collectives se rétrécissent... Et au final, votre mission se résume souvent à justifier auprès de vos collaborateurs les coupes budgétaires, les "réorganisations", les réductions d'effectifs ...

Bref, votre situation de A+ **s'est dégradée** et vous avez de fortes inquiétudes sur votre **avenir** professionnel et, surtout, **sur le sens** de vos missions d'encadrement ou d'expertise.

La CFDT : une fonction publique exemplaire basée sur des valeurs humaines

L'**abnégation n'est pas une solution durable** : il est important que vous apportiez votre voix à la CFDT qui saura, par **sa force** et sa **volonté sincère de réforme**, garantir que la haute fonction publique puisse rester garante d'une action publique au service de tous et respectueuse des droits et des biens communs dans tous les territoires. En effet, la CFDT, engagée dans le *Pacte de Pouvoir de Vivre* avec ses nombreux partenaires est en capacité de soutenir et **de donner du sens aux missions** des agents de la haute fonction publique : https://www.cfdt.fr/portail/actualites/le-pacte-du-pouvoir-du-vivre/tout-savoir-sur-le-pacte-du-pouvoir-de-vivre-srv2_1186793

Plus particulièrement sur les grands défis environnementaux, énergétiques, urbains, sécuritaires, alimentaires, sociaux portés par nos ministères, la **CFDT** a toujours porté très haut :

- ✘ Le rôle essentiel des **formations** (dont des formations scientifiques de haut niveau inhérentes au statut des ingénieurs et architectes), ne serait-ce que pour être en capacité de **faire face aux intérêts privés** et à leur puissant lobbying.
- ✘ La nécessité du **dialogue social** avec les représentants des **cadres** : sans ce dialogue social, comment redonner un cap sur nos missions, stabiliser les (ré)organisations et garantir des conditions de travail acceptables, faire l'évaluation préalable avant de "réformer", conforter l'intervention des services et des établissements publics dans leurs compétences techniques et scientifique, leur **neutralité dans l'action** au service du public ?
- ✘ **L'humain** est la priorité ! Avec l'intrusion massive **du numérique** et du télétravail dans le quotidien des cadres supérieurs, les relations au travail et le management des équipes ont été profondément modifiés : pour la CFDT l'exercice du **droit à la déconnexion** est indispensable pour garantir des conditions de travail acceptables et compatibles avec la vie de tout individu.
- ✘ De même, la CFDT est pionnière pour porter la revendication de la **récompense de l'engagement**, particulièrement dans l'encadrement supérieur. Ainsi, dans la réforme en cours, la CFDT exige la transparence, par exemple, en rendant obligatoire et automatique les notifications annuelles d'IFSE et à chaque changement de situation (mobilité, promotions). La CFDT demande l'ouverture de véritables "**comités de domaine**" rénovés pour les rendre plus accessibles à tous en vue de reconnaître l'expérience, l'expertise et la spécialité, au service du développement des compétences collectives, mais surtout pour être un outil indispensable aux experts et cadres spécialisés dans un domaine pour leur permettre un bon déroulement de carrière.

Pourquoi vous devez voter CFDT le 8 décembre 2022

Vos futurs représentants **CFDT**, femmes et hommes, sont des agents d'administrations et d'établissements publics avec des parcours et des statuts professionnels diversifiés vous garantissant la bonne prise en compte de **toutes** vos différentes missions d'encadrement et d'expertise du pôle ministériel. De plus, ils pourront s'appuyer sur l'expérience, la documentation et le partage d'analyses interministérielles de toute la confédération CFDT pour continuer à **porter les solutions** où la CFDT reste pionnière : les **conditions de travail** des cadres et des experts, tant dans leur position hiérarchique d'encadrement que dans leur fonction d'exécution particulièrement éprouvante et stressante en ces périodes difficiles. Nous avons besoin d'une **haute fonction publique exemplaire** sur les valeurs, sur la déontologie, en phase avec la société et à la hauteur des défis complexes que doit surmonter l'action publique de demain.

Aujourd'hui, la CFDT présente à vos suffrages des candidates et candidats dont vous avez la garantie qu'ils seront engagés dans le **dialogue social** pour la défense de **vos intérêts** conjugués à l'**intérêt général**, avec cette boussole des valeurs du *Pacte de pouvoir de vivre* que la CFDT veut appliquer du mieux pour défendre les cadres supérieurs sans exclure, ni les solutions pratiques aux soucis du quotidien, ni la politique des petits pas pour avancer dans la bonne direction.

Votre fidélité à la CFDT est une preuve de confiance et votre soutien nous oblige.

Signé : les huit candidat.es (titulaires et suppléant.es)

- | | |
|-------------------------------------|--|
| 1. PELLETIER Antoine (H) | IPEF – DRIHL |
| 2. LEPLAT Claire (F) | IGADD – IGEDD |
| 3. GUILLOU Anne (F) | AE – SG |
| 4. CADIC Nadou (H) | IPEF – DGAMPA |
| 5. SIMON Eva (F) | IPEF – DGALN |
| 6. PIMPIE Pierre (H) | AE – Affectation hors ministère |
| 7. GUILLERMIN Jean-André (H) | IPEF – VNF |
| 8. TEILLET Jean (H) | IPEF – DGAC DSAC-EC |